

COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 06 Octobre 2018

Centre Socio-Culturel de SOYE EN SEPTAINE

Présents :

Mmes BOLARD Amélie et FONTAINE Séverine,
Mrs BELHADJ Alain, CARVALHO François, CLOUVET Jean-Claude, DENIZOT Philippe, GUERIN Patrick, HERRERO Paul, JACQUET Yves, ROSSIGNOL Eric, TERMINET Marc et TERMINET Patrick.

Assistent :

Monsieur LE GOFF Yves, Expert Comptable,
Monsieur ROYER Gilles, Commissaire aux Comptes,
Monsieur DEMAY Francis, Président de la CDA,
Monsieur MATHIEU Gilles, Président de l'UNAF 18,

Invités :

Madame LOISEAU Marie-Françoise, Maire de SOYE EN SEPTAINE,
Monsieur AUGUSTIN Yvon, Président-Délégué de la Ligue Centre-Val de Loire,
Monsieur GOMEZ Jean, Chargé de Mission Sports et Jeunesse au Conseil Départemental,
Monsieur MONOT Jérôme, Directeur Technique Régional de la Ligue Centre-Val de Loire.

Excusés :

Monsieur VALLÉE Thierry, Vice-Président du Conseil Départemental chargé des Sports,
Monsieur LAVERGNE Stéphane, Président du Comité Départemental Sport Adapté,

Comité Directeur :

Mrs Dr BONNEAU Pierre, COUREAU Michel, GARCIA Salvador (Représentant UNAF) et RICHARD Joël (Représentant des Éducateurs).

Le Président du DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL, [Antonio TEIXEIRA](#), ouvre les débats à 9h15 en présence d'un grand nombre de représentants des clubs du département, le quorum étant atteint.

♦ **[Allocution de Monsieur David LACOTE BLAISE](#)**, Président de l'AVENIR DE LA SEPTAINE,

Bonjour à tous et à toutes,
L'AVENIR DE LA SEPTAINE est très contente de vous accueillir pour cette Assemblée Générale du District du Cher de Football.

En tant que Président de l'AVENIR DE LA SEPTAINE, je tenais à remercier le District du Cher de nous avoir sollicité pour cette Assemblée.

Je voulais remercier les Municipalités de SOYE EN SEPTAINE et de SAVIGNY EN SEPTAINE, ainsi que tous les membres du bureau, dirigeants, éducateurs, parents, enfants, tous les licenciés du club, les non licenciés et les sponsors qui sans eux le club ne pourrait pas fonctionner.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne Assemblée Générale.

♦ **[Allocution de Madame Marie-Françoise LOISEAU](#)** Maire de SOYE EN SEPTAINE,

Bienvenue dans notre village.

Ce village compte 600 habitants, situé à 7 km de Bourges, il est très attractif car il offre un cadre de vie très préservé (verdure et plantations) et il offre des services aux jeunes familles (école, animations pour les enfants).

Les associations se dévouent pour faire vivre ce village et tout particulièrement l'AVENIR DE LA SEPTAINE.

Bravo à cette association qui a su se regrouper en 2005 avec Savigny pour perdurer. Bravo à elle qui a su créer une école de football pour les enfants et qui s'entend avec d'autres villages comme Plaimpied afin que celle-ci perdure.

D'ailleurs cette année le club a reçu l'étoile du « Meilleur club du Cher » et félicitations au District qui soutient tous ces clubs de foot qui permet le développement du sport dans notre Département.

Bonne Assemblée à tous.

♦ Allocution de Monsieur Antonio TEIXEIRA, Président du District du Cher de Football

Je saluerai la présence de,

Madame Marie-Françoise LOISEAU, Maire de SOYE EN SEPTAINE,
Monsieur Yvon AUGUSTIN, Président-Délégué de La Ligue Centre-Val de Loire, Cher Yvon,
Monsieur Jean GOMEZ, Chargé de Mission Sports et Jeunesse au Conseil Départemental,
Monsieur David LACOTE BLAISE, Président de l'AVENIR DE LA SEPTAINE (regroupant les communes de SAVIGNY-EN-SEPTAINE et de SOYE EN SEPTAINE),
Monsieur MONOT Jérôme, Directeur Technique Régional de la Ligue Centre-Val de Loire,

Mesdames et Messieurs Les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Dirigeantes et Dirigeants,

Bonjour et soyez tous les bienvenus(es) à SOYE EN SEPTAINE pour notre Assemblée Générale d'hiver qui clôturera notre saison 2017/2018.

Je tiens à excuser Monsieur Thierry VALLEE, Vice-Président chargé des Sports au Conseil Départemental, Monsieur Stéphane LAVERGNE, Président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Je tiens à vous remercier, Madame Le Maire, de nous accueillir dans votre commune et d'avoir mis cette salle à notre disposition pour notre Assemblée Générale et à vous Monsieur le Président de l'AVENIR DE LA SEPTAINE ainsi qu'à vos Dirigeants de nous avoir aidé dans l'organisation de celle-ci et nous retrouver ici est un énorme plaisir car c'est aussi mettre en lumière nos clubs ruraux et nos communes rurales.

Avant de commencer, j'aimerais que nous observions une **minute de silence** pour tous ceux et celles qui ont contribué à faire vivre notre passion et qui nous ont quittés lors de cette saison 2017/2018 et encore ces derniers jours, ils sont malheureusement encore bien trop nombreux.

Cette matinée va nous permettre de vous présenter entre autres notre bilan financier pour la saison 2017/2018, bilan que vous avez tous reçu et qui vous montre toute la continuité de la rigueur qui a été mise en place depuis mon arrivée à la tête du District.

Et comme vous avez pu le remarquer celui-ci laisse apparaître un nouvel excédent, qu'il est important de prendre avec précaution.

Excédent qui a été possible par la rigueur imposée à toutes nos Commissions, une fois de plus grâce **aux dons** faits par les Membres Bénévoles de Commissions et par l'ensemble du Comité Directeur pour leurs frais de déplacements, à la mise à disposition d'un salarié auprès de la FFF et la reprise de provisions pour risques.

Mais attention la et les saisons à venir seront tout autres avec moins de recettes en prévision comme la baisse des subventions de l'état le CNDS où la baisse est d'environ 13 000€ , cela va engendrer une rigueur que nous devons poursuivre face à nos nombreux objectifs et investissements qui se profilent pour cette saison mais vous ne serez pas oubliés.

Je laisserai le soin à notre Trésorier Paul HERRERO de vous commenter ces chiffres, mais pour vous quel chemin parcouru depuis de nombreuses années, nous vous préparerons lors de la présentation du bilan 2018/2019 une synthèse de l'évolution de notre trésorerie et du capital propre du District et cela en gelant l'augmentation des tarifs depuis 2012 sans arrière-pensée électorale car nous ne sommes pas en campagne, mon Comité Directeur et moi-même nous nous occupons uniquement du présent et de la santé financière de nos clubs.

Mais avant de répondre à vos éventuelles questions sur ce bilan, je voudrais revenir sur quelques sujets importants:

✚ L'arbitrage et les incivilités :

« Ce dossier va être pris à bras le corps », et nous espérons comme je l'ai demandé à tous les arbitres qu'ils s'investissent dans leur club en mettant en place des actions de sensibilisation, de connaissance des lois du jeu et de l'initiation à l'arbitrage chez les jeunes.

Bien sûr ils seront accompagnés par des membres de la Commission de District de l'Arbitrage ou des membres du Comité Directeur qui sont vos référents.

« Ce n'est pas simple d'encourager des vocations à l'arbitrage. Le corps arbitral est accusé de tous les maux. Mais il faut juste se poser quelques questions : faisons-nous autant d'efforts dans la recherche d'arbitres que dans celle d'éducateurs ou de joueurs ? ».

« Valorisons-nous nos arbitres comme ils le devraient ? Les comportements des bancs et des joueurs sont-ils toujours adaptés ? Et l'acceptation de l'erreur ne doit-elle pas être plus présente ? Relativisons l'importance des rencontres ; l'enjeu ne doit pas tuer le jeu ».

Concernant les incivilités, celles-ci se sont stabilisées depuis plusieurs saisons. Mais ce n'est pas encore satisfaisant, nous devons faire encore mieux mais « ENSEMBLE ».

Il faut arrêter de dire que le foot est synonyme de violences et d'incivilité. Il n'y a pas de violence comme dans certaines ligues, mais il y a tout de même trop d'irrespect, de fuites de ses responsabilités, il est souvent plus facile de fermer les yeux, mais ne compter pas sur moi pour faire semblant de ne rien voir.

Il faut faire quelque chose pour lutter contre cela, alors vous Présidents de Clubs vous ne devez pas accepter de couvrir ceux qui n'ont rien à faire dans notre football et qui ternissent notre image auprès des jeunes et des parents et qui foutent en l'air tout votre travail. Il y a aussi le projet de la « Licence à points » qui sera entre les mains de la Commission des Présidents de Clubs dans les semaines à venir.

✚ Écoute et soutien accrus aux clubs

Nous allons intensifier nos visites de clubs car les échanges sont importants pour avancer dans l'intérêt de notre football et comme je vous l'ai annoncé lors de nos réunions de début de saison je vais vous rendre visite par secteurs et cela dès le 15 octobre.

Et comme je le disais précédemment nous ne venons pas faire notre campagne électorale comme certains le font déjà, sinon nous aurions attendu la saison prochaine pour entreprendre le tour des Clubs, il nous reste deux saisons à travailler et à bien travailler pour vous et pour notre football, chaque chose en son temps et surtout ne nous éparpillons pas.

Vous trouverez sur le diaporama qui vous est présenté les dates, les lieux et les clubs par secteurs. Ce ne sont pas moins de 14 dates qui ont été retenues car j'ai désiré des réunions restreintes dans le nombre de clubs pour que chacun puisse s'exprimer et que vous soyez représentés par plusieurs Dirigeants, joueurs ou éducateurs et mêmes vos Maires ou Conseillers Municipaux.

Lors de ces réunions nous aborderons tous les sujets qui vous tiennent à cœur et sans « tabou », il n'y aura pas un ordre du jour bien précis car nous sommes là pour vous écouter concernant vos difficultés, vos attentes.

Voici les dates et les lieux, celles-ci seront relayées sur le site et par mail dès ce lundi :

- ✚ 15/10/2018 au Châtelet
- ✚ 22/10/2018 à Massay
- ✚ 29/10/2018 à Nérondes
- ✚ 05/11/2018 à Foëcy
- ✚ 12/11/2018 à Orval
- ✚ 19/11/2018 au Gazélec de Bourges

- ✚ 26/11/2018 à Chalivoy
- ✚ 03/12/2018 à Aubigny-sur-Nère
- ✚ 10/12/2018 à Levet
- ✚ 14/01/2019 à St Just
- ✚ 21/01/2019 à Menetou Salon
- ✚ 28/01/2019 à Brécy
- ✚ 04/02/2019 à Morthomiers
- ✚ 11/02/2019 à Sancerre

Et il nous reste à déterminer les dates de visite des trois clubs Nationaux et nos deux clubs de R1.

✚ **Les emplois civiques**

Nous avons aussi sous notre responsabilité l'agrément collectif afin que vous puissiez engager des jeunes en emplois civiques. Leurs missions principales sont axées sur l'accueil, la communication, la prévention ou encore l'animation : *« C'est un point très important et qui nous tient à cœur, cela permet de soutenir et d'aider les clubs concrètement et cette initiative est déjà couronnée de succès, tellement nous avons de demandes. »*

Nous sommes aussi à votre disposition pour vous accompagner dans vos différentes démarches administratives comme les dossiers d'aides (CNDS, emploi, équipements...).

Vous pouvez aussi solliciter nos Techniciens pour accompagner vos éducateurs sur le terrain lors des séances d'entraînement, même les seniors et je leur ai demandé de passer 60% de leur temps dans les clubs et ils n'attendent que cela.

Vous aurez l'occasion de découvrir les deux nouveaux Pierre et Mehdy qui se présenteront et exposeront leurs plans d'actions pour cette saison.

Et je vous fais une confiance, c'est que depuis je suis à la tête de ce District je n'ai jamais vu une Equipe Technique sous la responsabilité d'Emmanuel CAINER travailler avec autant d'élan, d'envie, de cohésion et avec le sourire. Cela est important pour nous Bénévoles d'avoir cette cohésion entre salariés et élus, c'est comme cela que nous pourrons avancer dans votre intérêt.

✚ **La Commission des Présidents de Clubs**

Cette Commission mise en place après l'AG de BOULLERET a son importance dans notre fonctionnement et dans l'évolution de notre football.

En effet, celle-ci est composée de 10 membres représentant toutes les divisions départementales et est chargée de travailler sur des sujets que vous avez envie de voir évoluer comme les règlements par exemple, le carton blanc qui est en vigueur ou les achats groupés.

Cette Commission est votre porte-parole et doit-être force de propositions des Clubs.

Pour cette saison celle-ci sera composée des membres suivants :

Membres :

M COUREAU Michel (Président) => Portable 0672727889

M TERMINET Marc => Portable 0607636837

Membres Extérieurs :

⇒ **D1**

- ✚ M. DUBOIS Fabrice (ES Trouy)
- ✚ M. TURPIN José (ES Aubigny S/Nère)

⇒ **D2**

- ✚ M. LANGERON Raymond (US Les Aix/Rians)
- ✚ M. DREANO Matthieu (AS Chapelloise)

⇒ **D3**

- ✚ M. DELIEGE Marc (US Nançay Neuvy Vouzeron)
- ✚ M. TURPINAT Frédéric (AS St Germain)

⇒ **D4**

- ✚ M. BABOIN Eric (ASC Levet)
- ✚ M. SERGENT Jean-Claude (FC St Doulichard)

⇒ **D5**

- ✚ M. BEAUNEZ Jean-Pierre (ES Brécy)
- ✚ M. POTIER Gérard (ES Bourges Justices)

✚ **Le Téléthon :**

La Fédération a signé un engagement auprès de l'AFM TELETHON et nous nous devons d'y participer et montrer que le football c'est aussi se mobiliser pour cette cause.

Je sais que beaucoup d'entre vous participent à des organisations dans vos communes mais il serait bon que nous puissions valoriser les sommes que vous récoltez, alors je vous propose de nous faire remonter vos dons et chaque club participant à cette collecte se verra offrir une somme identique en dotation pédagogiques.

✚ **Les Gestes de 1^{ers} secours :**

En 2010-2011, ce sont près de 300 licenciés qui avaient été formés aux « Gestes qui sauvent ».

Les instances supérieures du football ont souhaité relancer cette vaste opération. Aussi, d'ici peu, vous recevrez de notre part par la voie de notre site, une proposition d'inscription pour l'une des 14 séances de formation prévues avec le concours de la Protection Civile du Cher, séances étalées de novembre à milieu décembre prochains, puis de fin janvier à fin février 2019.

Destinées aux dirigeants mais aussi à tout l'encadrement du club (coach par exemple), cette formation est financièrement prise totalement en charge par le District.

Mais la Ligue Centre Val de Loire devrait s'associer à cette opération grâce à une participation de la Mutuelle des Sportifs.

Au-delà de cette gratuité, il serait dommage que vous passiez à côté de ce qui devrait être obligatoire dès lors qu'un effort physique en est cause.

Sur d'autres sujets nous aurons l'occasion d'en débattre dans les réunions de secteurs où nous pourrons aborder ce qui vous tient à cœur.

Comme à chaque fois qu'il m'en est donné l'opportunité je ne terminerai pas cette intervention sans oublier nos différents partenaires qui contribuent à nous aider, à obtenir des bons résultats financiers pour mener à bien toutes nos actions, alors je vous remercie de leur faire confiance et de diffuser auprès de vos licenciés les informations que nous vous faisons parvenir par mails.

Je n'oublierai pas non plus de remercier toutes les municipalités mettant à notre disposition gracieusement leurs installations sportives (gymnases, terrains) ainsi que les Clubs (Présidents (tes), éducateurs et Dirigeants) qui par leur collaboration et leur investissement, contribuent à la bonne réalisation de l'ensemble des actions techniques et des manifestations.

Alors merci à tous et toutes pour votre engagement dans notre passion et surtout je vous souhaite une bonne saison.

✚ **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

- Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 30 juin 2018 à TROUY (diffusé le 05/07/2018 sur le site Internet du District <http://cher.fff.fr>).

=> **Aucune autre remarque n'ayant été formulée, celui-ci est adopté l'unanimité,**

✚ **Présentation de l'exercice financier clos au 30 juin 2018, par Paul HERRERO, Trésorier Général et Yves LE GOFF, Expert-comptable,**

Conformément à la mission que vous m'avez confiée il y a deux ans, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes annuels de notre District de Football pour la saison 2017/2018 soit pour la période allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

Je remercie le travail effectué par notre secrétaire aide-comptable Valérie PERIOT. Comme par le passé, je remercie également tous les bénévoles participant à l'opération « défraiement fiscal » concernant les frais de déplacements. Vous le savez tous, ces dons sont indispensables à la bonne santé financière de notre District. Je n'oublierai pas dans mes remerciements, tous les clubs, pour leur participation dans le suivi régulier de leur situation financière sur notre outil informatique. Comme vous l'a précisé notre président, les comptes annuels au 30 juin 2018 font ressortir un résultat positif de 63 970.04 €, que nous allons analyser au niveau du compte de résultat et du bilan

→ Le compte de résultat

✚ L'exploitation

- Les produits d'exploitation ont progressé de 38 479 €, soit 454 037 € cette année contre 415 558 € l'exercice passé.
- Les prestations de votre district soit 135 972 € contre 118 831 € ont augmenté de 17 141 €. Cela provient essentiellement de la vente de matériel aux clubs, des prestations vacances foot, des stages animateurs, arbitres ainsi que des engagements.
- Les subventions soit 211 729 € contre 205 674 € ont augmenté de 6 055 €. Élément marquant, la baisse de 9 294 € de la subvention du CNDS soit 9 053 € contre 18 347 € l'année passée, baisse qui se poursuivra pour la saison en cours. En contrepartie nous avons bénéficié de la régularisation de la subvention CAP'ASSO soit 13 050 € dont 8 700 € pour les années antérieures.
- Les transferts de charges soit 66 733 € contre 37 948 € ont augmenté de 28 785 €. Cela résulte d'une nouvelle méthode de comptabilisation des frais d'arbitres et de délégués des clubs de D1. Nous avons souhaité les faire figurer en charges et en produits soit 28 342 €. Élément nouveau également, l'apparition en charges et en produits, des Emplois Civiques des clubs pour lesquels le District bénéficie de l'agrément soit 12 319 €.
- Votre district a encore pu facturer cette année à la Fédération les prestations d'un technicien pour la somme de 17 406 € contre 22 512 € l'an passé. Cette opération ne pourra pas être reconduite cette année.
- Les autres produits soit 39 603 € contre 53 105 € ont baissé de 13 502 €. La recette de la Gambardella de l'année passée d'un montant de 14 694 € explique la variation.
- Les charges d'exploitation ont augmenté globalement de 2 062 €, soit 449 519.87 € contre 447 457.71 € l'an passé.
- Les frais de personnel de l'année s'élèvent à 203 968 € contre 202 818 € l'an passé. Cette hausse est compensée par la diminution du poste « personnel mis à disposition » de 4 510 €.
- Les postes « Frais d'arbitrage et délégués de D1 » et « Emplois civiques des clubs » viennent augmenter ces charges comme mentionné ci-dessus.
- Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 80 069 € contre 49 892 € soit une augmentation de 30 176 € provenant essentiellement de la constatation d'une dotation aux provisions pour litige de 20 000 € et d'une provision pour indemnité de fin de carrière pour 8 453 €.
- Le poste dotation aux clubs pour fournitures et actions techniques s'élève cette année à la somme de 12 695 € contre 47 831 € l'an passé. La provision de 25 000 € non utilisée l'an passée a été reconduite pour cette année.
- Les frais de déplacements des bénévoles sont de 33 767 € contre 35 543 € l'an passé.
- Les autres postes d'exploitation ne présentent pas de variations significatives.

→ En synthèse, le résultat d'exploitation est positif pour la somme de 4 517 € contre (31900 €) l'exercice passé soit une amélioration de 36 417 €.

✚ Le financier

Le résultat financier, intégrant les charges des emprunts, est négatif de 8 523 € contre 9 145 € l'an passé soit une variation positive de 622 €.

Le résultat courant cumulant le résultat d'exploitation et financier s'avère négatif pour 4 006 € contre 41 045 € l'exercice dernier.

✚ L'exceptionnel

- Les produits exceptionnels de l'année d'un montant de 71 027 € ont baissé de 40 739 € par rapport à l'exercice passé (111 766 €). On explique cette situation, par une baisse du mécénat partenaires courants, par le mécénat lié à l'organisation l'an passé des ½ finales de la Gambardella ainsi que par la reprise l'an passé d'une provision pour risques sans objet de 17 000 €.

Le résultat exceptionnel intégrant les charges exceptionnelles est positif de 67 976 € contre 111766 € l'exercice passé soit une variation négative de - 43 790 €.

✚ Le résultat net comptable

En reprenant le résultat courant négatif pour 4 006,06 € et le résultat exceptionnel positif de 67 976,10 €, le résultat net comptable de l'exercice apparaît positif pour la somme de 63 970,04 €.

➔ Le bilan

✚ Le passif

Le résultat au 30 juin 2018 vient conforter les capitaux propres de notre association s'élevant à 981 100 € et intégrant des subventions d'investissement nettes correspondant essentiellement au financement partiel de notre siège pour 418 937 €.

- Le poste Provisions pour risques d'un montant de 39 779 € a augmenté de 28 453 €.

- Les emprunts dus au 30 juin 2018 s'élèvent à 305 686 €. Ils ont donné lieu à un remboursement global de 53 132 € soit 38 132 € pour les deux emprunts Crédit Agricole et 15 000 € pour la Fédération.

- La dernière annuité de l'emprunt de 100 000 € du Crédit Agricole a été réglée au 30 juin 2018.

- Le poste fournisseurs d'un montant de 32 584 € contre 63 419 € au 30/06/2017 comprend une provision pour charges à payer de 25 000 € correspondant à une dotation à destination des clubs pour l'année en cours.

- Le poste fournisseurs d'immobilisation au 30 juin 2018 d'un montant de 72 055 € est compensé à l'actif par le poste débiteurs divers pour la somme de 68 000 €, bloquée sur un compte séquestre auprès de la Carpa. Ces postes n'ont pas évolué au cours de l'exercice.

✚ L'actif

Notre association a acquis du matériel informatique pour la somme de 1 832,88 €.

Le poste « créances clubs » d'un montant de 1 905 € a baissé de 9 759 €.

Compte tenu de tous ces éléments la trésorerie d'un montant de 296 386 € a évolué positivement de 29 966 €.

✚ Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable au 30/06/2018 de 63 970,04 € au poste « fonds associatifs »

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver les comptes annuels de notre District tels qu'ils se présentent, après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes et du rapport des Vérificateurs aux Comptes et de bien vouloir approuver les résolutions proposées.

Je suis à votre disposition pour toutes vos questions et vous remercie de votre attention.

◆ Intervention de Monsieur Gilles ROYER, Commissaire aux Comptes

Celui-ci donne lecture de son complet rapport à l'Assemblée présente :

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018**

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association concernant la détermination des provisions pour risques, des produits à recevoir et des charges à payer, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle..

Fait à Bourges, le 2 octobre 2018
SAS CGR AUDIT
Représentée par Mr Gilles Royer

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'Association District du Cher de Football, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

CONVENTIONS PASSES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Remboursement des frais de déplacement des administrateurs

Personnes concernées :

L'ensemble des membres du Comité directeur

Modalités :

Au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2018, les frais de déplacement des membres du Comité directeur se sont élevés à 19 631.21 €. Ils ont fait l'objet d'un abandon partiel par les bénéficiaires à hauteur de 19 631.21 €.

Fait à Bourges, le 2 Octobre 2018
SAS CGR AUDIT
représentée par Mr Gilles ROYER

♦ Intervention de Monsieur Philippe JEANPIERRE, Vérificateur aux Comptes

Nous soussignés:

- Monsieur **Philippe JEANPIERRE**, représentant élu des Clubs, licencié au GAZÉLEC de BOURGES,
- Monsieur **Régis GUILLOT**, représentant élu des Clubs, licencié à la JEUNESSE SANCERROISE,

Désignés par l'Assemblée Générale en qualité de vérificateurs aux comptes.

Nous nous sommes rendus, le 27 septembre 2018, **au siège du District du Cher de Football à SAINT-DOULCHARD, 10 rue de la Caillère**, afin d'y accomplir notre mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018..

Etaient présents :

- **Cabinet SAS CGR AUDIT**, Commissaire aux Comptes, représenté par Monsieur EUILLET John Mickaël,
- **Monsieur TEIXEIRA** Antonio, Président du District,
- **Monsieur HERRERO Paul**, Trésorier du District,

Les différents registres et pièces comptables ont été mis à notre disposition.

Le Cabinet SAS CGR AUDIT, Commissaire aux Comptes, nous a fourni le détail des travaux auxquels il s'est livré ainsi que toutes les explications nécessaires à la compréhension des documents de synthèse présentés.

Nous vous proposons d'approuver le bilan, le compte de fonctionnement et l'annexe tels qu'ils viennent de vous être présentés.

Les vérificateurs aux Comptes :

M. **Philippe JEANPIERRE**

M. **Régis GUILLOT**

A l'issue de ces interventions,

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité :

- ✚ Le rapport moral et financier,
- ✚ L'ensemble des comptes présentés et arrêtés au 30 Juin 2017 après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes,
- ✚ **l'affectation des résultats au compte Associatif.**
- ✚ Les Conventions règlementées après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

♦ Présentation du Budget Prévisionnel, par Paul HERRERO, Trésorier Général

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente le budget prévisionnel 2018-2019 :

Je vais commencer par les produits :

Le montant est estimé à 476 200 €.

Le détail se décompose de la façon suivante :

- ⇒ Engagements, amendes, disciplines et appels: 125 000 €
- ⇒ Subventions et partenariats: 190 000€
- ⇒ Autres produits et transferts de charges: 90 000 €
- ⇒ Produits exceptionnels 50 000€ (Dons Bénévoles et mécénats)
- ⇒ Et Quote-part résultat / subvention d'investissement: 20 000€
- ⇒ Produits financiers 1 200€

Les charges :

Le montant total estimé à 476 200 euros, se décomposant de la façon suivante :

- ⇒ Salaires et charges: 210 000€
- ⇒ Autres charges externes: 160 000€
- ⇒ Dont 39 000€ de frais de commissions et déplacements
- ⇒ 35 000€ de défraiements fiscaux
- ⇒ Impôts et Taxes: 1 500€
- ⇒ Dotations aux amortissements et provisions: 60 000€
- ⇒ Charges financières: 9 700€

Le Président Antonio TEIXEIRA demande à l'Assemblée d'approuver ce bilan prévisionnel. Celui-ci est approuvé à l'unanimité par les représentants des Clubs.

◆ **Proposition de Modifications Règlementaires présentées par Marc TERMINET, Membre de la Commission Statuts et Règlements.**

Le Président Antonio TEIXEIRA demande à l'Assemblée si elle souhaite passer en revue les modifications réglementaires qui ont été adressées par mail à l'ensemble des clubs. Ces modifications concernent des mises en conformité par rapport aux règlements de La Ligue et ses Districts et rectifications suite aux évolutions des compétitions.

Les règlements mis à jour :

- ✚ Règlement Challenge meilleure attaque
- ✚ Règlement du Fair-Play
- ✚ Challenge Fair-Play D1 (Annexe)
- ✚ Règlement Coupe du Cher Féminine à 8 (Challenge Jean-Pierre SIMIER)
- ✚ Règlement du Challenge Karine LUBERNE
- ✚ Règlement de la Coupe du Cher U11F à 5 (Challenge Lilou)
- ✚ Règlement de la Coupe du Cher Féminine à 11 (Challenge Marcel ARVIS)
- ✚ Règlement de la Coupe du Cher U13F à 5 (Challenge et Consolante U13F à 5)
- ✚ Règlement de la Coupe du Cher U13F à 8 (Challenge et Consolante U13F à 8)
- ✚ Règlement de la Coupe du Cher U15F à 8 (Challenge et Consolante U13F)
- ✚ Règlement du Challenge U19F à 8
- ✚ Règlement du Championnat Féminin Seniors à football réduit
- ✚ Règlement du Championnat du Cher U15F à 8
- ✚ Règlement du Championnat du Cher U19F à 8
- ✚ Règlement du Championnat Vétérans - Loisirs
- ✚ Règlement des Championnats des Jeunes
- ✚ Règlement des Championnats du Cher
- ✚ Règlement Exclusion Temporaire « Carton Blanc »

=> **L'Assemblée ne souhaitant pas les parcourir et après avoir écouté les explications données par le Président, une remarque a été formulée par Monsieur Anthony GARCIA (US HENRICHEMEONT MENETOU) concernant un oubli sur le règlement du Championnat Vétérans-Loisirs.**

Ce point sera rectifié avant sa mise en ligne.

=> **Les modifications de tous ces règlements sont adoptés à l'unanimité par les Clubs.**

◆ **Intervention de l'Équipe Technique Départementale et plan d'actions 2018/2019**

Jérôme MONOT, Directeur Technique Régional s'adressa à l'Assemblée pour les informer des grandes lignes de travail de l'ensemble des équipes Techniques de la Ligue et les différents grands axes (formation, accompagnement des clubs, les labels...) ainsi que les différentes actions.

Puis Emmanuel CAINER, Responsable de l'Équipe Technique Départementale, présenta à l'Assemblée les grandes lignes des actions qui vont être mises en place et la méthode de travail en commun de l'Équipe Technique afin d'être complémentaire, puis chaque Technicien a pris la parole pour se présenter et présenter son plan d'actions.

DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

Assemblée générale

Le 06 Octobre 2018 à Soye en Septaine

Le Football Départemental des Jeunes L'Équipe Technique Départementale




DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

Assemblée générale

Le 06 Octobre 2018 à Soye en Septaine

Sommaire

- Le fonctionnement de l'E.T.D,
- Présentation de l'E.T.D,
 - ✓ missions par pôle
 - ✓ orientation par pôle
- Le plan d'actions,
- Les préconisations.

DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

Le fonctionnement de l'Équipe Technique

- 1. La volonté de construire**
 - a) Toujours vouloir transmettre – Avoir un niveau d'exigence élevé mais adapté à notre public.
- 2. L'exemplarité d'une équipe**
 - a) Construire 1 staff uni
 - b) Compétences - Compatibilité – Complémentarité - Communication

= LA FORCE DE NOTRE ÉQUIPE
- 3. Le sens des priorités**
 - a) Prendre les bonnes décisions – bien hiérarchisées – que fait-on et dans quel ordre ? **Objectif..... aller à l'essentiel**

DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

Mehdy MOREAU
C. T. chargé du Football Féminin & des nouveaux publics
Tél : 02. 48. 27. 54. 38
@mail : memoreau@cher.fff.fr

- **Le Football Féminin**
Promotion, développement et optimisation
Accompagner les projets clubs et suivi des labels.
- **Le Football en Milieu Scolaire**
- **Les Nouvelles Pratiques**
Mise en place d'actions « Futsal »,
Mise en place d'actions « Foot Urbain » et « Beach-Soccer »,
Mise en place d'actions sociales et citoyennes,
Mise en place d'actions orientées vers le football loisir,
- **Les Formations de Cadres**
Participation à la Formation d'Éducateurs

FOOTBALL FÉMININ & NOUVELLES PRATIQUES

Présentation

DETECTER **DEVELOPPER**

ACCOMPAGNER **INNOVER**

OPTIMISER



DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

Pierre GENOT
C. T. d'Animation
Tél : 02. 48. 27. 54. 33
Port : 06. 24. 87. 54. 74
@mail : pgenot@cher.fff.fr

- **Le Football d'Animation**
Développer et animer les pratiques «jeunes» du football des U6 - U11.
Accompagner les clubs sur le Programme Éducatif Fédéral
Accompagner les projets clubs et suivi des labels.
Visiter et conseiller les clubs.
- **Le Football en Milieu Scolaire**
Intervention dans les Ecoles Primaires durant le temps scolaire
- **Les Formations de Cadres**
Participation à la Formation d'Éducateurs

FOOTBALL D'ANIMATION

Présentation



Emmanuel CAINER
C. T. de Préformation
Tél : 02. 48. 27. 54. 35
Port : 06. 50. 53. 06. 72

@mail : ecainer@cher.fff.fr

Le Football de Préformation

Dynamiser le Football U13, U15 et U18,

Masse – Offrir une pratique adaptée à tous

Elite – observation – détection – sélection des jeunes

Accompagner les projets clubs et suivi des labels.

Visiter et conseiller les clubs.

Soutien et intervenant avec le Sport Adapté

Les Sections Sportives 6^{ème} / 3^{ème} en lien avec l'UNSS

Les Formations de Cadres

Référent de la Formation Départementale d'Educateurs

PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

Présentation



Le Plan d'actions

La Formation des Educateurs
Le Plan de Féminisation = CDMonde 2019 en France

La Détection de nos jeunes

Le Suivi et l'accompagnement des clubs
Le Plan de développement du Futsal (structures)

Les préconisations de l'Equipe Technique

- Le post Coupe du Monde = Afflux de licenciés
- La Formation des Educateurs est un rouage ESSENTIEL qui permet à tous d'en savoir un peu plus sur les différents publics.
- La Formation peut s'entendre de 2 façons
 - En interne – **S'INFORMER**, connaître les objectifs fixés dans l'encadrement des jeunes
 - On ne peut pas avoir chez les petits l'objectif de gagner des matchs.
 - CERTIFICAT FEDERAL DE FOOTBALL – SE FORMER**
Formations délivrées par le District, connaître et maîtriser les objectifs.

Merci

♦ La Coupe du Monde Féminine 2019 en France,

Le Président Antonio TEIXEIRA a tenu à présenter ce bel évènement qui va être important pour nos territoires et qui doit être la continuité du développement du Football Féminin.

Mais avant de présenter cette Coupe du Monde il a tenu à apporter aux clubs une bonne nouvelle qui est l'aboutissement du titre de Champion du Monde brillamment obtenu par l'équipe de France Garçons en Russie.

En effet le Football Amateur n'a pas été oublié et le Président LE GRAËT a tenu sa parole en offrant à tous les Clubs de chaque District un minimum de 500€ en bon d'achat de matériel ou équipement + 600€ de bon d'achat aux clubs ayant une école de football garçons ou féminines.

Ce ne sont pas moins de 6700 clubs qui vont bénéficier de cette retombée financière.



COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA™, 2019

GENERALITES

« DÉLIVRER ENSEMBLE LE PLUS BEAU TOURNOI POUR LA PLUS BELLE DES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES DU FOOTBALL FÉMININ »

Les objectifs de la Coupe du Monde 2019



Réussir sportivement



Faire preuve d'excellence organisationnelle



Rayonner sur tout le territoire : fête populaire et nationale



Remplir les stades (billets vendus)



Laisser un héritage fort pour le sport féminin

► La mobilisation de tous les acteurs sera clé pour atteindre ces objectifs



COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA™, 2019

PRINCIPES DE LA COMPETITION

LES CHIFFRES CLÉS



7 juin - 7 juillet 2019

8^{ème} COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA™
1^{ère} organisée en France



31

JOURS DE
COMPÉTITION



52

MATCHS



24

ÉQUIPES



9

STADES

9

LES VILLES CANDIDATES

9 STADES



RENNES



Pop. : 211 833
Stade de la Vallée de
la Mayenne
Capacité : 25 175
Club : Stade Rennais FC

VALENCIENNES



Pop. : 247 841
Stade de France
Capacité : 25 175
Club : Valenciennes FC

LE HAVRE



Pop. : 202 018
Stade Océane
Capacité : 25 175
Club : Le Havre AC

PARIS



Pop. : 11 234 198
Stade de France
Capacité : 25 175
Club : Paris Saint-Germain (Ligue 1)

REIMS



Pop. : 144 175
Stade Auguste Delaune
Capacité : 21 000
Club : Reims

LYON



Pop. : 1 300 700
Stade de Lyon
Capacité : 40 000
Club : Olympique Lyonnais

GRENOBLE



Pop. : 166 880
Stade des Alpes
Capacité : 25 000
Club : FC Grenoble (Ligue 2)

NICE



Pop. : 1 027 300
Stade Allianz Riviera
Capacité : 25 175
Club : AS Monaco

MONTPELLIER



Pop. : 148 000
Stade de la Mosson
Capacité : 21 000
Club : Montpellier Hérault SC

WWC 2019 - Conférence de Presse

10



LE TOURNOI DANS LES GRANDES LIGNES

23 ÉQUIPES
VONT SE QUALIFIER
À TRAVERS LA PHASE
DE QUALIFICATION

LA FRANCE
EN TANT QU'ÉQUIPE
ORGANISATEUR EST
DIRECTEMENT
QUALIFIÉE

6 GROUPES
DE 4 ÉQUIPES

LA FRANCE ET
LES USA
(TENANTE DU TITRE)
SERONT TÊTES DE
SÉRIE

1/2 FINALES et FINALE
À
LYON

TOUTES LES VILLES
AURONT UN
MINIMUM DE 2 TÊTES
DE SÉRIE





PAYS QUALIFIÉS

- AFC (Asie) - 5 qualifiés
- CAF (Afrique) - 3 qualifiés
- CONCACAF (Amérique du Nord et Centrale) - 3 qualifiés + 1 barrage avec CONMEBOL
- CONMEBOL (Amérique du Sud) - 2 qualifiés + 1 barrage avec CONCACAF
- OFC (Océanie) - 1 qualifié
- UEFA (Europe) - 8 qualifiés
- Qualifié d'office (hôte) - France (UEFA)



- Les qualifications sont gérées par chaque confédération qui devront délivrer leurs qualifiés pour la fin de l'année 2018.



LES VILLES HÔTES



- Toutes les villes ont **déjà accueilli des rencontres internationales de la FFF**
- Toutes les villes hôtes accueilleront au moins **un match de l'Equipe de France Féminine entre octobre 2017 et mars 2019**



13

LE CALENDRIER DE L'EQUIPE DE FRANCE



Phase de poule:

- Vendredi 7 juin 21h à Paris : match d'ouverture : **France vs A2**
- Mercredi 12 juin 21h à Nice : 2^{ème} match de groupe : **France vs A3**
- Lundi 17 juin 21h à Rennes : 3^{ème} match de groupe : **France vs A4**

1/8 de finales:

- Si la France finit 1^{ère} : Dimanche 23 juin 21h au Havre : France vs meilleur 3^{ème} des groupes C/D/E
- Si la France finit 2^{ème} : Samedi 22 juin 18h30 à Nice : France vs 2^{ème} du groupe C
- Si la France finit meilleure 3^{ème} des groupes A/B/F :
Mardi 25 juin 18h à Rennes : France vs vainqueur du groupe C



15

LE CALENDRIER DE L'EQUIPE DE FRANCE



Quarts de finales

- ▶ Si la France finit 1^{ère} de son groupe: Vendredi 28 juin 21h à Paris
- ▶ Si la France finit 2^{ème} de son groupe : Jeudi 27 juin 21h au Havre
- ▶ Si la France finit meilleure 3^{ème} des groupes A/B/F : Samedi 29 juin 15h à Valenciennes

Demies finales

- ▶ Mardi 2 ou Mercredi 3 juillet 21h à Lyon

Finales:

- ▶ Match pour la 3^{ème} place samedi 6 juillet 17h à Nice
- ▶ Finale le dimanche 7 juillet 17h à Lyon



16



Tirage au sort

- ▶ **Le lieu :** La Seine Musicale, à Boulogne-Billancourt (92)
- ▶ **La date :** le 08 Décembre 2018
- ▶ **Le timing :**
 - De 18h à 19h
 - Pour le « show » : 15' à l'ouverture
- ▶ **Le public :**
 - 1 600 personnes en salle (équipes qualifiées, élus FIFA, LOC, villes hôtes, FFF, clubs amateurs, médias etc.)
 - Téléspectateurs : tirage au sort diffusé en direct sur TF1/TMC
 - Internauts : tirage au sort diffusé sur les plateformes de la FIFA



30

Notre ambition

Le tirage au sort doit être :

- ▶ **UNIQUE**
- ▶ **IMPRESSIONNANT**
- ▶ **LUMINEUX**

Le tirage au sort mettra en avant :

- ▶ Le Football Féminin
- ▶ La France et ses valeurs
- ▶ Notre identité graphique qui invite à la joie et aux festivités
- ▶ Le Trophée de la compétition

Avec la LUMIERE en dénominateur commun

Héritage

Animations



Mobilisation

PLAN D' ACTIONS FÉDÉRAL
AUTOUR DE LA
COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA 2019

FÉVRIER 2018

1

CONTEXTE

LE FOOTBALL FÉMININ AUJOURD'HUI EN FRANCE



OBJECTIFS : « AMBITION 2020 »



2

OBJECTIFS ET MOYENS DÉDIÉS

LES TROIS AXES DE LA POLITIQUE D'HÉRITAGE

• LA STRUCTURATION DES CLUBS

- Labellisation et accompagnement des Ecoles Féminines de Football
- Licence club pour la D1 féminine

• L'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES

- Abondement de 20% des aides attribuées FAFA CM2019
- Dotation d'un revêtement de Futsal extérieur à chaque ville hôte

• LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE DE FORMATION

- Bons de formation de 25 € illimités
- Majoration des bourses formation d'éducateurs/éducatrices
- encadrant une équipe féminine
- pour des clubs à vocation féminine



44

UN PLAN D' ACTIONS AU SERVICE DE 3 OBJECTIFS

A l'occasion de ces Coupes du Monde, **la FFF a donc décidé de mettre en place un plan d'actions** impliquant l'ensemble du monde du Football (FFF, Ligue du Football Amateur, Ligue de Football Professionnel, Ligues, Districts et clubs amateurs) **pour développer le football féminin.**

Ce plan d'actions s'appuie sur trois volets :

1. Permettre, au travers de ces Coupes du Monde féminines, de doter le Football français d'atouts structurels pour le développement du football féminin. C'est la **politique « Héritage 2019 ».**
2. **Créer une adhésion** en amont des Coupes du Monde sur tous les territoires, **pour faire de ces événements un succès populaire** permettant de renforcer l'image du football féminin auprès du grand public.
3. **Mobiliser l'ensemble des acteurs du football** autour des Coupes du monde pour fédérer autour du football féminin.

Cette stratégie sera également relayée par un plan d'actions spécifique sur le haut niveau féminin.

L'atteinte de ces objectifs suppose de **mobiliser des moyens financiers spécifiques.** Le football français est prêt à relever ce défi ! En plus des trois millions d'euros que la FIFA a mobilisé auprès du Comité Local d'Organisation, **ce sont plus de dix millions d'euros que la FFF va dédier en dix huit mois à la politique d'héritage et d'animation autour de la Coupe du Monde 2019.** Il s'agit d'un effort financier sans précédent pour le développement du football féminin.

Les Coupes du Monde Féminines constituent une formidable occasion pour développer le football féminin en France. **Mobilisons nous tous pour y parvenir !**



Plan d'actions fédéral autour de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019

45

3

PLAN D' ACTIONS « HERITAGE 2019 »

ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DU FOOTBALL FRANÇAIS À ACCUEILLIR DE NOUVELLES LICENCIÉES



Plan d'actions fédéral autour de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019

46

ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DU FOOTBALL FRANÇAIS À ACCUEILLIR DE NOUVELLES LICENCIÉES

Au delà des événements sportifs qu'elles représentent, les Coupes du Monde féminines doivent permettre de laisser une **empreinte durable pour le développement du football féminin en France**. Le **plan Héritage 2019** est conçu pour donner des atouts structurels pour le football féminin. Il porte sur trois niveaux d'action différents :

- **Les infrastructures** : le développement de la pratique féminine suppose que chaque club puisse disposer d'assez de terrains pour avoir assez de créneaux pour organiser les matchs et les entraînements des nouvelles pratiquantes. Il suppose également que les infrastructures (vestiaires par exemple) soient adaptées pour l'accueil du public féminin. La FFF souhaite pour ce faire mettre en place un dispositif spécifique d'accompagnement des investissements réalisés dans ces domaines
- **La formation** : l'accueil d'un nombre de licenciées plus important dans des conditions optimales suppose de renforcer notre capacité d'encadrement, que ce soit au niveau des éducateurs, des arbitres et des dirigeants. L'objectif de mixité sur le terrain et dans les instances repose en outre sur notre capacité à faire émerger une nouvelle génération de femmes dirigeantes. Afin de remplir ces deux objectifs, la politique de formation des femmes et des encadrants du football féminin doit être renforcée
- **La structuration des clubs** : l'augmentation de la pratique féminine suppose de faire émerger des sections féminines plus nombreuses sur le territoire, et des clubs mieux structurés pour encadrer les joueuses, depuis la base jusqu'au plus haut niveau. Le label Ecole Féminine de Football ou la création d'une Licence Club Féminine doivent permettre d'atteindre ces objectifs



UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS POUR LES INFRASTRUCTURES *

1 Abondement de 20% des aides attribuées aux projets consacrés au public féminin dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur (Equipe club-collectivités)

Types de projets éligibles

Voir les critères d'éligibilité en annexe des cahiers des charges du FAFA

- Création d'un terrain de grands jeux en pelouse naturelle ou pelouse naturelle renforcée
- Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique
- Création d'un terrain de football à 6 en gazon synthétique
- Changement du revêtement gazon synthétique sur un terrain de grands jeux éclairé
- Création d'un club house
- Création (uniquement) d'un ensemble de vestiaires ou locaux
- Création (uniquement) d'un éclairage pour un classement fédéral

2 Dotation d'un revêtement Futsal extérieur à chaque ville hôte de la Coupe du Monde 2019

- Ces revêtements Futsal extérieurs seront utilisés pour l'animation des parvis des stades les jours de match
- La FFF laissera en héritage ce revêtement à chaque ville hôte (paire de buts amovibles compris) d'une valeur de 50 K€
- La collectivité soumettra un projet d'implantation durable et sera accompagnée par la FFF dans cette démarche

3 Financement de projets d'équipements structurants ou de projets d'animation visant à développer le football féminin dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur

- Dans le cadre d'un appel à projets, les Ligues pourront soumettre à la FFF un ou plusieurs projets d'infrastructures relatif(s) au football féminin dans la limite de 100 K€ par Ligue
 - Exemple : une Ligue pourra présenter deux projets d'infrastructures pour une aide de 50 K€ chacun
- Possibilité d'utiliser tout ou partie de cette enveloppe pour le financement de projets d'animations (hors contrats d'objectifs)

* Saisons 2017-2018 et 2018-2019



DES EFFORTS PLUS IMPORTANTS EN FAVEUR DE LA FORMATION *

1 Mise en place et animation du Club des 100 femmes dirigeantes de demain

- Il est du devoir de la FFF de favoriser la mixité et l'accès à la prise de responsabilités des femmes dans le monde du football, et d'accompagner l'ensemble de ses structures et de ses organes décentralisés
- En collaboration avec l'Institut de Formation du Football, la FFF accompagnera 25 femmes dirigeantes chaque saison. Ces femmes constitueront le « Club des 100 femmes dirigeantes » en 2020.
- Les Ligues et Districts joueront un rôle primordial dans la constitution de ce réseau puisqu'ils seront sollicités pour identifier et proposer à la Fédération des femmes ayant le potentiel et les capacités pour prendre davantage de responsabilités au sein de leurs instances.
- Ce programme comprend des modules sur le développement personnel, le Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants et la gestion financière

2 Bons de formation de 25 € illimités pour les femmes s'engageant dans des formations d'éducatrices et de dirigeantes dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur (Formation)

- Les bénéficiaires ont la possibilité d'utiliser deux bons pour une même formation

3 Bourses formation d'éducatrices majorées (toutes certifications à partir du BMF) dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur (Formation)

4 Bourses formation d'éducateurs/éducatrices majorées pour des clubs à vocation féminine (toutes certifications à partir du BMF) dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur (Formation)

* Saisons 2017-2018 et 2018-2019



STRUCTURATION DES CLUBS À VOCATION FÉMININE *

1

Structuration des Ecoles féminines de football par un système de labellisation

- Poursuite du déploiement du Label Ecole Féminine de Football pour tous les clubs structurant la pratique féminine dans les catégories du football d'animation
- Label à trois niveaux : Or, Argent, Bronze
- Dotation de diplômes, de plaques et de matériels d'entraînement

2

Valorisation des clubs par la dotation de kits animation

- Les clubs actifs autour de la Coupe du Monde 2019 (animation) se verront remettre par leur district un kit animation
- Kit comprenant des ballons, chasubles, matériel d'entraînement...
- Envoi des kits en amont dans les districts qui se chargeront de désigner les clubs lauréats

3

Mise en œuvre de la Licence Club Féminine pour les clubs de l'élite

- Déploiement de la Licence Club Féminine pour tous les clubs de D1 féminine
- Contrepartie financière sous réserve du respect des critères de structuration



* Saisons 2017-2018 et 2018-2019

Plan d'actions fédéral autour de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019

50



ANIMATIONS CM 2019

DTN – JANVIER 2018

OBJECTIFS :

- RAYONNER SUR TOUT LE TERRITOIRE
- FAIRE DE LA COUPE DU MONDE UN SUCCÈS POPULAIRE



53

PROMOUVOIR LA CDM 2019 AUX COULEURS DE L'EDF F



UTILISER LES EVENEMENTS DU FOOTAMATEUR POUR CREER UNE RECURRENCE

Evénements supports masculins



Evénements supports féminins



54

UNE POLITIQUE D'ANIMATION A TROIS NIVEAUX

- La mise en valeur de la Coupe du Monde 2019 dans l'ensemble des actions portées par le foot amateur
- Animations spéciales Coupe du Monde sur l'ensemble des événements nationaux
- Ligues et Districts : volet spécial avec les CO (ex: mise aux couleurs de l'équipe de France des cars animation, kits de promotion)
- La création d'une opération spéciale « Ma Coupe du Monde 2019 »



55

PERMETTRE À TOUS D'ACCÉDER À LA COUPE DU MONDE



A été fait avec le Comité d'Organisation les animations autour des matchs sur le terrain ou à proximité des stades



56

OBJECTIFS



57

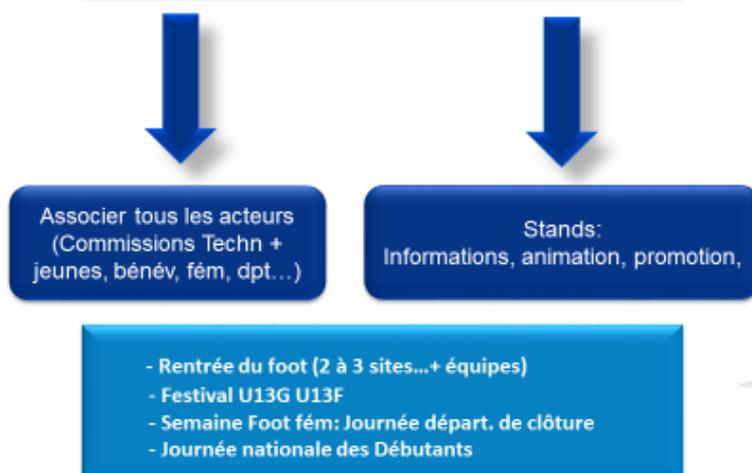
ANIMATIONS CM 2019 (DTN): PROGRAMME



En complément des animations des Villes et Sites accueillant des matchs ou des équipes / CM

58

Les journées évènementielles FFF



61

Festival U13F et U13G

- Phase départementale: **1 équipe F et 1 équipe G (lauréats dép)**
invités à un match de la CM.

- **Participation des équipes invitées aux animations organisées par le LOC avant les matchs .**

Participation, par site, le jour du match: 120 participants ,
soit 5 Districts représentés.

- *Déplacement : Aides FFF/ FAFA CM.... Billeterie (FFF)*



63

Le Président Antonio TEIXEIRA souligne que ce ne sera forcément le vainqueur sportif qui sera invité à un match mais qu'il sera pris en compte le comportement de l'encadrement et de l'équipe pendant cette compétition.

Formations Modules animatrices fédérales CM 2019 »

- Formations programmées sur tous les territoires sur une même période (communication).
Public ciblé : Femmes + intégr^omasculin .
Objectif: 1000 formations suivies.

- GRATUITE jusqu'en décembre.
- Infos CM 2019



64

Challenge Régional Futsal U15F et U18F

- Challenge avec phase départementale finale régionale sur 2 catégories jeunes



65

Animations « Mondialito » zones urbaines et zones rurales

- Période: Vacances Toussaint, Hiver , Pâques.
- Public cible: 12/15 ans G et F **N.L.** et L.
- Coordination: District.
- Clubs supports à identifier en amont .
- Partenaires à identifier (centres aérés, assoc. des quartiers , maisons pour tous, centres de loisirs, service des sports, service jeunesse, foyer rural etc).

- Chaque participant vient avec 1 équipe G et équipe F (Foot à 5 ou à 8)



66

Semaine du football féminin Journée départementale en clôture

- Participation des **EFF**, joueuses de mixité+ participation NL U6/U15F, équipes F ayant participé au mondialito....



67

**LANCEMENT
DE LA BILLETTERIE**



PACKS



10
PACKS
PROPOSÉS AU TOTAL



71

OFFRE PAR VILLE



GRENOBLE



MONTPELLIER



PARIS



RENNES



LE HAVRE



NICE



REIMS



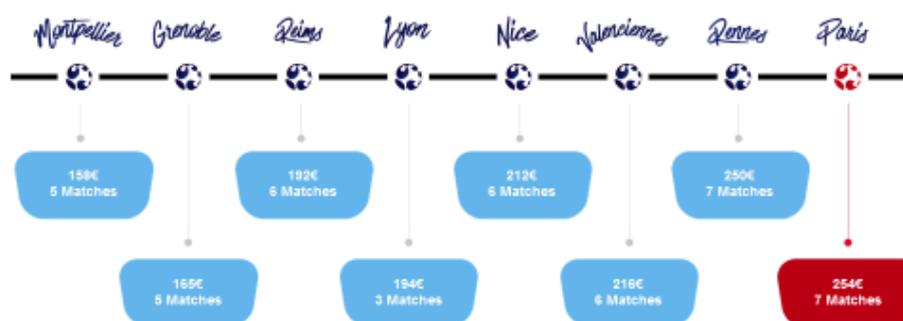
VALENCIENNES

1^{ER} PACK À PARTIR DE 25€
soit 8,30 le billet en catégorie 4

72

DATES CLÉS

CAT 1 - PRIX LES PLUS HAUTS



73

FOCUS SUR L'ÉQUIPE DE FRANCE



PARIS



07/06 – 21H
Match d'ouverture + 2 matches de groupe

29€

98€

CAT 4 CAT 1

NICE



12/06 – 21H
2^e match de groupe + 2 autres rencontres

25€

95€

CAT 4 CAT 1

RENNES



17/06 – 21H
3^e match de groupe + 2 autres rencontres

25€

95€

CAT 4 CAT 1

74₁₆

BILLETTERIE, MODE D'EMPLOI



La billetterie de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™ est ouverte pour la Famille du Football (Clubs, Liges, Districts et Licenciés) et les territoires hôtes !

VOUS BÉNÉFICIEZ DÉSORMAIS :

D'UNE PÉRIODE D'EXCLUSIVITÉ :
la billetterie n'ouvrira au grand public que le 19 octobre 2018. D'ici là, vous avez donc la priorité sur la commande de packs.

DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS :
avec un taux de réduction jusqu'à 15% par rapport aux prix grand public.



75₁₅

Le Président précise que les bons de commande sont disponibles sur les sites internet de la Ligue et du District.

♦ INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS

♦ **Intervention de Monsieur Jean GOMEZ**, Chargé de Mission Sports et Jeunesse au Conseil Départemental,

Jean GOMEZ n'a pas boudé son plaisir d'être à cette assemblée en tant que local car demeurant à SOYE EN SEPTAINE mais surtout parmi les dirigeants de la plus belle discipline. Il a surtout insisté sur le modèle qu'est aujourd'hui le football dans sa globalité tant au niveau de sa structuration que de son importance dans le tissu associatif et que beaucoup d'autres disciplines s'inspirent de notre sport et de nos actions.

Il a aussi confirmé la baisse croissante des subventions comme le CDNS pour financer les infrastructures qui accueilleront les JO 2024.

Pour le Conseil Départemental les aides seront maintenues pour 2019, et il se dit très fier d'appartenir à cette discipline qui est la plus populaire et la plus importante.

♦ **Intervention de Monsieur Yvon AUGUSTIN, Président-Délégué de la Ligue Centre-Val de Loire,**

Yvon AUGUSTIN qui représente le Président de la Ligue a insisté sur le plaisir d'être devant une Assemblée aussi consistante et attentive.

Il a aussi précisé qu'il était heureux de constater la bonne gestion du District et que depuis qu'il participe aux diverses assemblées il constate l'excellente santé financière du District du Cher face aux investissements en cours, ce qui est rare.

Il précise aussi l'excellente relation avec le Président du District et qu'aujourd'hui l'important est la bonne cohésion Districts/Ligue qui font avancer les différents sujets.

Concernant la Coupe du monde féminines 2019, il confirme que dans les bonnes nouvelles non annoncées par le Président du District, qui lui a donné le plaisir de l'annoncer, qu'un match amical aura lieu dans notre Ligue courant mars 2019 dans le cadre de la préparation de l'équipe de France.

☞ **CLUBS ABSENTS à cette Assemblée Générale :**

Le Président Antonio TEIXEIRA donne lecture de la liste des clubs absents à cette Assemblée :

- * FC CIVRAY
- * FRANCO-TURCS de BOURGES
- * CS VAILLY
- * U. BELLEVILLOISE F.C.
- * ET.S. MARCAIS
- * AS PRÉVERANGES
- * AM. LÉRÉENNE SP.L. LÉRÉ
- * CS ARGENT S/SAULDRE
- * SPL VIERZON CHAILLOT
- * STADE SAVIGNY BOULLERET

☞ **CLUBS REPRÉSENTÉS PAR UN AUTRE CLUB :**

- * AMS BENGY S/CRAON
- * ES JUSTICES BOURGES
- * FC LE SUBDRAY
- * ET.S. BLANCAFORTAISE
- * OL MEHUNOIS

♦ **LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Le Président Antonio TEIXEIRA annonce que la prochaine Assemblée Générale du District, aura lieu à **SANCERRE** le 28 JUIN 2019 pour les 100 ans du club.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Antonio TEIXEIRA, remercie l'ensemble des participants pour leur présence, pour la tenue et la qualité des débats lors de cette Assemblée et clôt cette réunion à 11h45.

À l'issue de cette Assemblée Générale, Madame Marie-Françoise LOISEAU, Maire, invite les participants à partager le pot de l'amitié offert par la municipalité de SOYE EN SEPTAINE.

Le Président du District,



Antonio TEIXEIRA

Le Secrétaire Général,



Jean-Marie APERT